



HAL
open science

Plan de gestion des données du projet “ Vers une ergonomie des tâches d’étude en autonomie : consignes, régulations et organisations temporelles ”

André Tricot, Amaël Arguel

► To cite this version:

André Tricot, Amaël Arguel. Plan de gestion des données du projet “ Vers une ergonomie des tâches d’étude en autonomie : consignes, régulations et organisations temporelles ”. 2023. hal-04285679

HAL Id: hal-04285679

<https://hal.science/hal-04285679>

Preprint submitted on 14 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Plan de gestion des données du projet « Vers une ergonomie des tâches d'étude en autonomie : consignes, régulations et organisations temporelles »

INFORMATIONS GENERALES

Renseignements administratifs

Acronyme :

Code décision :

Titre : **Vers une ergonomie des tâches d'étude en autonomie : consignes, régulations et organisations temporelles**

Nom du coordinateur : TRICOT / ARGUEL

Prénom du coordinateur : André / Amaël

Affiliation : Université Montpellier Paul-Valéry / Université Toulouse Jean-Jaurès

Contact concernant le PGD : andre.tricot@univ-montp3.fr / amael.arguel@univ-tlse2.fr

Version du PGD : Première version

Date : 30/06/2021

1. DESCRIPTION DES DONNEES ET COLLECTE OU REUTILISATION DE DONNEES EXISTANTES

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

- Le recueil de données préexistantes se fera avec la collaboration des partenaires du projet qui ouvriront un accès à leur base de données de ressources pédagogiques (ex. CNED).
- La production de nouvelles données se fera auprès d'enseignants et d'élèves par des entretiens et questionnaires : récolte de données d'observation par enquête.
- L'utilisation de logiciels libres (ex. R) sera utilisée pour analyser de nouvelles données.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

- La base de données numériques partagées par les partenaires se présente sous formes de fichiers pdf et de documents audio (fichiers mp3).
- Certains documents fournis par les enseignants enquêtés pourront être des consignes et tâches par écrits (ex. fichiers pdf ou docx), illustrés parfois par des images et des vidéos (ex. fichiers mp4).
- Après nettoyage des données et agrégation, les données seront codées et stockées dans un tableur Excel (fichier xls).

2. DOCUMENTATION ET QUALITE DES DONNEES

2a. Quelles métadonnées et quelle documentation (par exemple méthodologie de collecte et mode d'organisation des données) accompagneront les données ?

- Le projet implique un travail collaboratif entre différents partenaires universitaires et ministériel. Les données partagées seront stockées dans des documents standardisées afin de les rendre accessibles à tous. Les conventions de nommage, de version et de structures des dossiers seront définies pour permettre un accès cohérent et aisé aux données.
- Une documentation quant à la méthodologie utilisée pour la collecte des données, les procédures, les méthodes d'analyse, la définition des variables, etc. sera disponible dans les dossiers utilisés pour le stockage des données. (ex. fichier txt « lisez-moi »).

2b. Quelles mesures de contrôle de la qualité des données seront mises en œuvre ?

- Les questionnaires utilisés pour le recueil des données auprès des participants seront développés par certaines équipes partenaires du projet puis utilisés de façon systématique par l'ensemble des partenaires lors du recueil des données.
- De la même manière, les entretiens seront réalisés sur la base d'un scénario semi-directif unique et seront analysés d'après une grille de codage commune aux équipes du projet.

3. STOCKAGE ET SAUVEGARDE PENDANT LE PROCESSUS DE RECHERCHE

3a. Comment les données et les métadonnées seront-elles stockées et sauvegardées tout au long du processus de recherche ?

- Au cours du processus de recherche, les données sont sauvegardées dans un document Google Drive privé partagé par les membres du projet
- Après nettoyage et analyse des données, celles-ci seront stockées dans un serveur sécurisé (MyCore, CNRS). Les données stockées dans Google Drive seront alors supprimées.

3b. Comment la sécurité des données et la protection des données sensibles seront-elles assurées tout au long du processus de recherche ?

- L'accès aux données est réservé exclusivement aux membres travaillant sur le projet. Les dossiers seront privés et accessibles uniquement aux détenteurs d'un code d'accès.
- En cas d'incident, les données pourront être récupérées grâce au système de sauvegarde automatique et temporaire de Google Drive et de MyCore.
- Les données personnelles seront systématiquement anonymées. Il est donc impossible d'identifier les personnes impliquées dans les données.

4. EXIGENCES LEGALES ET ETHIQUES, CODES DE CONDUITE

4a. Si des données à caractère personnel sont traitées, comment le respect des dispositions de la législation sur les données à caractère personnel et sur la sécurité des données sera-t-il assuré ?

- Le recueil des données sera réalisé en conformité avec les recommandations du RGPD.
- Un consentement éclairé sera recueilli auprès de chaque participant avant la collecte des données.
- La nature de données collectées concernera uniquement la pratique professionnelle des enseignants et les habitudes de travail des élèves. Aucune donnée personnelle sensible ne sera collectée.
- Les données personnelles seront systématiquement anonymées. Il est donc impossible d'identifier les personnes impliquées dans les données.
- L'accès aux données est réservé exclusivement aux membres travaillant sur le projet. Les dossiers seront privés et accessibles uniquement aux détenteurs d'un code d'accès.

4b. Comment les autres questions juridiques, comme la titularité ou les droits de propriété intellectuelle sur les données, seront-elles abordées ? Quelle est la législation applicable en la matière ?

- Conformément au principe de Science Ouverte, les données anonymées seront accessibles depuis des serveurs ouverts (ex. HAL) en complément des publications scientifiques qui découleront du projet. 4c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, et les codes déontologiques respectés.

4c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, et les codes déontologiques respectés ?

- Bien qu'un avis éthique ne soit pas sollicité auprès d'un comité institutionnel, la recherche inscrite dans ce projet sera réalisée en conformité aux pratiques déontologiques, éthique et de l'intégrité scientifique.
- Les aspects d'anonymisation ainsi que le codage, le stockage et le partage des données seront formalisés en amont du recueil. Les données seront stockées pour une période minimale de 5 ans après la dernière publication.

5. PARTAGE DES DONNEES ET CONSERVATION A LONG TERME

5a. Comment et quand les données seront-elles partagées ? Y-a-t-il des restrictions au partage des données ou des raisons de définir un embargo ?

- Les données seront accessibles aux personnes identifiées comme travaillant sur le projet.
- Les analyses et les données préparées seront rendues publiques au moment de la publication des articles découlant du projet. Les données seront alors stockées avec les publications sur des serveurs ouverts de type HAL.

5b. Comment les données à conserver seront-elles sélectionnées et où seront-elles préservées sur le long terme (par ex. un entrepôt de données ou une archive) ?

- Les données se représentent aucun caractère sensible et ne nécessitent pas une destruction de sécurité.
- Elles seront stockées sur un serveur sécurisé (ex. MyCore) et/ou sur un disque local stocké dans un endroit fermé à clé.

5c. Quelles méthodes ou quels outils logiciels seront nécessaires pour accéder et utiliser les données ?

- Les données seront stockées dans des tableurs aux formats standards de type XLS ou ODS afin de garantir leur accès par le plus grand nombre.

5d. Comment l'attribution d'un identifiant unique et pérenne (comme le DOI) sera-t-elle assurée pour chaque jeu de données ?

- Les jeux de données seront stockés sur le serveur ouvert HAL et seront identifiables et accessibles à partir de leur numéro de référencement (i.e., <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-XXXXXXXXXX>).

6. RESPONSABILITES ET RESSOURCES EN MATIERE DE GESTION DES DONNEES

6a. Qui (par exemple rôle, position et institution de rattachement) sera responsable de la gestion des données (c'est-à-dire le gestionnaire des données) ?

- Le recueil et la saisie des données seront réalisés par les stagiaires et étudiants travaillant sur le projet.
- La responsabilité du PGD ainsi que le stockage et le partage des données reviendra aux animateurs du projet (A. Tricot et A. Arguel).
- La mise en œuvre et la révision du PGD reviendra aux animateurs du projet (A. Tricot et A. Arguel).

6b. Quelles seront les ressources (budget et temps alloués) dédiées à la gestion des données permettant de s'assurer que les données seront FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) ?

- Le PGD sera conforme aux recommandations ministérielles et sera référencé sur la plateforme Opidor.
- Les formats des fichiers de données seront choisis pour leur interopérabilité (formats XLX, ODS, etc.).